

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### 1 CONTACT

Nom : Madame Roseline Gilbert  
 Téléphone : 09.54.34.37.20.- Portable : 06 71 60 89 82  
 E-mail : rose.gilbert@frea.fr  
 Courrier à : FREA- 41, rue Maubeuge, 75009 PARIS

### 2 INSCRIPTION

Dès retour des présentes conditions de vente et des questionnaires requis ainsi que la convention de formation, dûment remplis et signés par le Bénéficiaire, à l'attention de l'Organisme de formation FREA.

### 3 DÉSISTEMENT OU ANNULATION DE L'INSCRIPTION PAR LE BÉNÉFICIAIRE

- Au moins 15 jours avant le début du stage :  
Le participant sera redevable d'un montant égal à 50% du prix du stage TTC.
- Après le début du stage :  
Le participant sera redevable de l'intégralité du montant du prix du stage qui lui sera facturé.  
Tout désistement ou annulation de l'inscription doit parvenir à FREA, par écrit.

### 4 ANNULATION OU REPORT DU STAGE PAR FREA

En cas d'imprévu, FREA se réserve le droit d'ajourner la formation 10 jours minimum avant le début du stage. Dans le meilleur des cas, FREA proposera aux intéressés de nouvelles dates de formation. Aucune indemnité ne sera versée au Bénéficiaire en raison d'un report ou d'une annulation du fait de FREA.

### 5 ATTESTATION DE PRÉSENCE ET DE FORMATION

Elle est adressée au stagiaire participant après le paiement effectif de la formation.

### 6 REMISE DU DIPLOME DE FREA

Chaque stagiaire participant ayant passé avec succès l'examen de fin de formation reçoit un certificat agréé IRCA accompagné d'une attestation de participation au stage.

### 7 EXAMEN DE RATTRAPAGE

En cas d'échec, seule une attestation de participation au stage sera délivrée au stagiaire. Le stagiaire en échec a le droit de repasser son examen à condition de s'acquitter d'un supplément de 320 euros.

### 8 CONDITIONS DE RÉGLEMENT DES FACTURES

Les règlements sont établis à l'ordre de FREA. Les virements doivent intervenir au plus tard 30 jours fin de mois à réception de notre facture. Conformément à la réglementation, des pénalités de retard d'un montant égal à 11% du montant total dû seront facturées.

Le certificat et l'attestation seront délivrés au Bénéficiaire sous condition de perception du règlement de la formation suivant les coordonnées bancaires de FREA ci-dessous:

Identifiant National de Compte Bancaire (RIB)				N° TVA Intracommunautaire FR59552002313	
Banque/ Adresse	Etablissement	Guichet	Clé	N° de Compte	International Bank Account Number (IBAN)
Banque Populaire RIVES DE PARIS	10207	00026	13	20212279735	FR 76 1020 7000 2620 2122 7973 513
34, boulevard Bonne Nouvelle - 75010 PARIS (France)				SWIFT CODE CCBPFRPPMTG	

### 9 PROFIL REQUIS DU STAGIAIRE

Il appartient au Bénéficiaire de vérifier à priori que son profil ou celui des stagiaires participants sont bien conformes aux pré-requis de la formation (cf. fiche de formation). FREA décidera de l'aptitude du Bénéficiaire à participer à la formation au vu du questionnaire d'information dûment rempli par le Bénéficiaire. En aucun cas, FREA ne pourra être tenue responsable de l'inadéquation des programmes/méthodes de formation avec les exigences du Bénéficiaire ou de son niveau ou de celui des stagiaires participants.

### 10 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ensemble du matériel pédagogique mis à disposition du Bénéficiaire appartient à FREA et ne peut en aucun cas être reproduit par le Bénéficiaire, de quelle que manière que ce soit, en totalité ou en partie, adapté, modifié ou traduit, représenté, cédé ou diffusé à quiconque en interne comme en externe (sauf accord explicite écrit de FREA).

### 11 DROIT APPLICABLE

Le contrat est régi par la loi française. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable les litiges relatifs à l'exécution de la prestation. A défaut d'accord amiable, le Tribunal de Commerce de Paris sera seul compétent.